

COMMUNE DE PORTES-EN-VALDAINE (Drôme)  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 14 septembre 2020**

Nombre des membres :

- afférents au Conseil Municipal :	11		
- en exercice :	11		
- qui ont pris part à la séance :	09		
- votants	11 (dont 2 pouvoirs)		
Date de convocation :	10/09/2020	Date d'affichage :	10/09/2020

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de son Maire, Monsieur Jean-Bernard CHARPENEL, dans le lieu habituel de ses séances au nombre prescrit par la loi, le quatorze septembre deux mil vingt à 20 h 15

Présents : Mmes ARSAC Pascale – ASTIER Marielle – PERRIN Marie-Josèphe – RENARD Brigitte  
Mrs BRACHET Florian – CHARPENEL Aurélien – COEUILLET Christophe – DI BENEDETTO Vincent –

Absents excusés Mr ALINS Franck – pouvoir donné à Mr COEUILLET Christophe  
Mr VERNERET Jacques – pouvoir donné à Mme ARSAC Pascale

Secrétaire de séance : Madame Brigitte RENARD

**Objet : Désignation du délégué à la CIID (Commission Intercommunale des Impôts Directs) au sein de Montélimar Agglomération**

Chaque commune doit désigner un délégué: Ce délégué est invité à représenter la commune lors des séances plénières de cette instance.

Le Maire étant le Président de droit de la CCID de la commune, il va de soi que ce soit lui qui siège au sein de la CIID de l'agglomération et qui représente sa commune au sein de cette instance

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants, désigne le délégué :

**Titulaire: Monsieur CHARPENEL Jean-Bernard**

Et ont les membres présents signés au registre  
AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

  
Le Maire,  
Jean-Bernard CHARPENEL

